

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distribution  
GENERALE  
E/CN.12/267  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE  
Quatrième session  
Mexico, D. F.  
Point 17 de l'ordre du jour

DATE ET LIEU DE REUNION DE LA CINQUIEME SESSION

Résolution adoptée le 16 juin 1951

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE  
TENANT COMPTE de l'article premier et de l'article 2 de  
son règlement intérieur,

EXPRIMANT ses remerciements au Gouvernement de la République  
du Brésil pour avoir généreusement invité la Commission à tenir sa  
cinquième session à Rio de Janeiro,

DECIDE que la cinquième session de la Commission se tiendra  
à Rio-de-Janeiro en 1952, à la date que le Secrétaire exécutif  
fixera après consultation avec le Président, compte tenu des  
décisions du Conseil relatives à son calendrier des réunions  
pour 1952.